



Concours débutants

Saint Arnoult en Yvelines

Arc classique

Samedi 23 et Dimanche 24 Mars 2024

LIEU DU TIR : Gymnase de Saint-Arnoult - Rue du Nuisement

78730 ST ARNOULT EN YVELINES (Parcours fléché dès l'entrée de l'agglomération)

COMME lors du concours de 2023

Les concurrents ayant une année d'expérience sont admis à concourir en même temps que les débutants permettant ainsi de valider les avancées de chacun. A cet effet, un classement particulier sera établi.

Les clubs intéressés devront nous indiquer les candidats relevant de cette catégorie.

Les Débutants doivent être licenciés depuis moins d'un an à la date du concours dans les catégories « **arc Classique** » suivantes :

U11-U13-U15-U18-U21-S1-S2-S3

LICENCE 2024 : fournir un des justificatifs prévus au règlement de la FFTA.

TENUE : tenue du club ou tenue de sport claire- **CHAUSSURES DE SALLE OBLIGATOIRES**

DISTANCE : 15 mètres pour toutes les catégories :

TIR : 2 x 6 volées de 3 flèches en rythme AB/CD Inspection du matériel : 1/4 d'heure avant chaque départ

BLASON : diamètre 60 cm

DEPARTS : 56 places par départ -- flèches marquées

Samedi : **1** - 12 h 00 **2** - 15 h 00 (Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ)

Dimanche: **3** - 12 h 00 **4** - 15 h 00 (Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ)

INSCRIPTIONS : **8.00 Euros** Chèque à l'ordre de : **U.S.S.A. tir à l'arc**

A adresser accompagné du bordereau d'inscription joint au mandat à :

- Paiement sur place possible -

Patrice Kroockmann
3, rue des pierres polies
78730 ST ARNOULT EN YVELINES
Tél : 07 85 53 35 27
Patrice.kroockmann@wanadoo.fr

RECOMPENSES :

Aux trois premiers de chaque catégorie (or – argent – bronze) classement masculin et féminin

Coupes par équipes :

Equipe « Jeunes mixtes » (U11-U13-U15-U18-U21)

Equipe « Séniors mixtes » (S1-S2-S3)

Remise des récompenses : dimanche vers 18 heures

Buvette sur place

U
n
i
o
n

S
p
o
r
t
i
v
e

S
t

A
r
n
o
u
l
t